

Statement

Minister for
International
Trade



Déclaration

Ministre du
Commerce
extérieur

90/12

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE ALLOCUTION

PAR LE MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR,

JOHN C. CROSBIE,

DEVANT

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE VANCOUVER

CENTRE DE COMMERCE MONDIAL
VANCOUVER (COLOMBIE-BRITANNIQUE)

LE 22 FÉVRIER 1990